CONTRAT AMAP VERT DE TERRE

PANIERS PAIN - NOVEMBRE A AVRIL 2014

CONSOM'ACTEUR/TRICE	PRODUCTRICE	REFERENTE
Nom :	**Cecile Raffetin**	Christel Pinard
prénom :	av des planeurs	Les lombards
adresse :	26420 VASSIEUX EN V	38250 VDL
tel :	Tél. :04 75 47 14 83	tel : 04 76 94 92 02
mail :	ceraf586@orange.fr	nicolaschristel@yahoo.fr

- Le présent contrat est passé entre les soussignés, le consom'acteur et le producteur.
- Les conditions générales de l'AMAP Vert de Terre et la Charte des AMAP (dans leurs versions à la date de signature) règlent les détails du présent contrat.
- Les chèques sont à rédiger à l'ordre des producteurs/trices. Le producteur s'engage à retirer les chèques aux dates suivantes : 1er chèque : /2ème chèque : /3ème chèque : /4ème chèque :

Type de PAIN à titre indicatif pour la saison de novembre à avril 2014

Pain au levain semi complet :

NATURE		GRAINES		SESAME		NOIX	
500 Gr	2,20 €	500 Gr	2,70 €	500 Gr	2,30 €	500 Gr	2,70 €
1 Kg	4,20 €	1 Kg	5,40 €	1 Kg moulé	4,50 €	1 Kg	5,40 €
1,5Kg	6,10 €						

Merci d'écrire dans les cases le type de pain choisi
(préciser un M si vous le souhaiter cuit en moule)
(vous avez la possibilité de commander plusieurs pains par semaine).

	NOVEMBRE				DECEMBRE					JANVIER			
	V8	V15	V22	V29	V6	V13	V20	V27	V3	V10	V17	V24	V31
Nature													
Graine													
Sésame													
Noix													

	FEVRIER				MARS				AVRIL				
	V7	V14	V21	V28	V7	V14	V21	V28	V4	V11	V18	V25	
Nature													
Graines													
Sésame													
Noix													

Remarque……
……

Montant total de la commande : …….. €

☐ **J'atteste avoir pris connaissance de la charte des AMAP et en accepte les conditions**

Réalisé en 2 exemplaires à …….. le …….

Signatures : Le consom'acteur Le producteur